

l'autre des ministères ne peuvent s'occuper, de leur propre aveu; nous deux ont besoin d'instruction et de conseils. Aurons-nous un groupe distinct d'experts pour chacune? Est-ce l'intention du ministère, je le demande, de nommer des spécialistes, disons, pour apprendre au ministre du Commerce comment conduire sa besogne?

Le très hon. MACKENZIE KING: Peut-être.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Peut-être, dit le premier ministre, et il a raison, car on peut s'attendre à tout aujourd'hui. Le parti ministériel peut nourrir n'importe quel projet, à la condition qu'il s'agisse de dépenser de l'argent. Ainsi, il n'est pas impossible que le Gouvernement avoue naïvement être formé d'incompétents, de ministres auxquels il faut des spécialistes grassement rétribués pour leur apprendre ce qu'il y a à faire. Il me semble cependant que nous devrions avoir une idée de ce que cela va coûter. Que faudrait-il payer, par exemple, aux deux spécialistes du ministère des Finances?

L'hon. M. BUREAU: On dirait que le chef de l'opposition (M. Meighen) ne se rend pas compte de la différence qu'il y a entre le bureau dont il s'agit ici et une commission du tarif. A l'entendre, je tiendrais à établir une commission du tarif, ce qui n'est pas le cas. J'ai expliqué l'objet du nouveau conseil, mais, à en juger par leurs dires, les membres de l'opposition tiennent à se dresser un épouvantail pour se donner le plaisir de l'abattre. Je ne vois guère de mal à cela; il ne faut pourtant pas perdre de vue que ce n'est point d'une commission du tarif qu'il s'agit ici et, malgré tout le désir que j'ai de plaire à mon très honorable ami, je ne conçois pas que l'on puisse assimiler à une commission pareille un conseil de l'impôt qui aura mission non pas de modifier les droits de douane établis avant la guerre, mais de s'occuper des taxes nouvelles que l'on doit au régime économique que nos adversaires ont implanté au temps où ils exerçaient le pouvoir.

Force nous est de faire face à la situation présente et d'aviser aux moyens de solder la dette publique. Ainsi que l'a fait observer l'ex-ministre des Finances (sir Henry Drayton), nous voulons naturellement nous y prendre de manière à incommoder le moins possible les contribuables. Que l'opposition nous traite de sots, si cela lui fait plaisir, ou qu'elle se gausse de notre ignorance, peu importe; cela n'a aucun rapport avec la question. Malgré tout ce que nos adversaires peuvent mettre de bâtons dans les roues, j'entends m'employer de mon mieux à atteindre le but que nous nous sommes proposé. Qu'on me décrie

[L'hon. sir Henry Drayton.]

ou qu'on me tourne en ridicule, peu importe; je veux aller de l'avant, me sachant dans la bonne voie; j'entends poursuivre ma tâche jusqu'au bout et obtenir des résultats,—au grand désappointement de l'opposition. Je voudrais bien contenter mes honorables amis de la gauche, mais je dois sûrement me garder de le faire au détriment des malheureux contribuables.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je tiens à signifier mon opposition au projet. J'ignorais que le ministre songeât à créer un nouveau bureau consultatif pour l'impôt et un autre pour le tarif.

L'hon. M. BUREAU: Il faut bien que ce soit une institution nouvelle, puisque nous sollicitons l'autorisation de l'établir.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le débat vient de me l'apprendre. A mon avis, ce bureau n'a pas de raison d'être. Je ne crois pas que tous les bureaux consultatifs imaginables, composés de personnes à des traitements de \$10,000, auraient pu nous garder d'une seule des erreurs que nous avons commises dans la gestion de nos affaires financières. Il faut s'instruire par l'expérience. Ce que l'expérience apprend dans un pays n'est pas toujours ce qu'elle démontre dans un autre, vu que la situation n'y est pas la même sous le rapport des conditions géographiques, des occupations et à divers points de vue d'ordre physique. Ces bureaux consultatifs peuvent bien faire mine de se remuer beaucoup; ils publient des bulletins, des livres bleus, font des rapports au Parlement et ainsi de suite; mais tout le bien dont ils sont capables tient dans le creux de la main.

L'hon. M. BUREAU: C'est votre opinion.

Le très hon. M. MEIGHEN: Oui; j'ai la ferme conviction que nous sommes débordés de commissions. A l'avènement du Gouvernement actuel, il y en avait déjà beaucoup trop. Ce n'est pas en les multipliant encore que l'on parviendra à réduire la dette publique; on ne soldera pas la dette de guerre en s'endettant pour créer de nouveaux emplois.

M. EVANS: J'avais pensé, sans avoir lu la résolution, qu'il s'agissait purement et simplement d'une commission du tarif; mais à en juger par la dernière explication du ministre, c'est un nouveau conseil que l'on veut instituer. C'est un nouveau rouage qui servira à je ne sais quoi, un rouage inutile. Depuis le temps que l'on prélève des impôts de guerre, les spécialistes du département doivent certainement être aujourd'hui en mesure de conseiller le ministre en cette matière. Après l'explication que celui-ci vient de donner, je ne vois pas que ce bureau consultatif puisse